

ASSEMBLÉE NATIONALE

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 1950)

AMENDEMENT

N ° CF5

présenté par

M. Vos, M. Allisio, M. Lottiaux, M. Boulogne, M. Dessigny, Mme Diaz, M. Dufosset,
M. Fouquart, Mme Galzy, M. Golliot, Mme Marais-Beuil, M. Mauvieux, M. Renault, Mme Roy,
M. Salmon, M. Jean-Philippe Tanguy et Mme Pollet

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
